



ASSOCIATION DES ÉTUDIANT(E)S EN DROIT CIVIL DE L'OUTAOUAIS

Réunion ordinaire du conseil exécutif

Le mardi 10 septembre 2019

Heure : 11h30

Lieu : 600 King Edward, salle 117

EN PRÉSENCE DE :

- **Jean Bonin**, *vice-président aux affaires externes* ;
- **Molie DeBlois Drouin**, *présidente* ;
- **Maria Galindo**, *vice-présidente aux affaires sociales (quitte à 16h13)* ;
- **Camille Hamel**, *vice-présidente aux communications* ;
- **Alexia Morneau**, *vice-présidente aux affaires internes* ;
- **Sébastien Thibault**, *vice-président aux affaires financières* ;
- **Sébastien Thibault**, *vice-président aux affaires financières* ;
- **Nadreyh Vagba**, *vice-présidente aux affaires sportives* ;
- **Mélanie Vermette**, *vice-présidente aux affaires académiques*.

EN L'ABSENCE DE : **Catherine Gauthier**, *vice-présidente programme intégré*

PROCÈS-VERBAL

1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;

Molie DeBlois Drouin, présidente, constate le quorum et prononce l'ouverture de la réunion à 11h45.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

PROPOSÉ PAR : Alexia Morneau

APPUYÉ PAR : Mélanie Vermette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour soit adopté comme suit :



1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Élections partielles ;
4. Clubs ;
5. Nouveau rôle de la VP aux programmes intégrés ;
6. Financement VP Sports ;
7. Divers ;
8. Levée de la réunion.

Adopté.

3. Élections partielles

La vice-présidente aux communications, Camille Hamel, doit passer dans les classes pour procéder aux élections de représentants de classe et sélectionner le représentant de première année.

La vice-présidente aux affaires internes, Alexia Morneau, devra réserver une salle à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre pour la première Assemblée générale de l'AEEDCO.

Des élections partielles seront tenues pour le représentant de deuxième année. Les candidats pourront faire leur discours lors de l'Assemblée générale. Les élections auront lieu peu de temps après. C'est **la présidente, Molie DeBlois Drouin**, qui sera la directrice des élections. Lorsque la date de l'Assemblée générale sera fixée, Camille Hamel créera une affiche pour faire la publicité des élections partielles.

4. Clubs

Un total de 20 clubs cherchent à être accrédités par l'AEEDCO cette année. Vu ce grand nombre de clubs, la diminution des commandites de grands cabinets ainsi que les changements récents apportés au Règlement sur les clubs, nous proposons que le budget alloué aux clubs soit réduit.

Vote :

Est-ce que le budget alloué aux clubs devrait être réduit de façon à ce que chaque club reçoive un financement de base de 200\$ et un remboursement justifiable pouvant aller jusqu'à 150\$?



PROPOSÉ PAR : Molie DeBlois Drouin

APPUYÉ PAR : Maria Galindo

Nadreyh Vagba se récusé du vote pour conflit d'intérêt.

ET UNANIMEMENT RÉSOLUE QUE : le budget alloué aux clubs sera réduit de façon à ce que chaque club reçoive un financement de base de 200\$ et un remboursement justifiable pouvant aller jusqu'à 150\$.

Les clubs devraient consulter Alexia Morneau avant de faire de dépenses qui pourraient nécessiter un remboursement. Les repas fournis lors des événements ne seront pas remboursés.

Pour recevoir sur financement de l'AEEDCO, les clubs doivent être accrédités. L'accréditation des clubs se fera lors de la prochaine réunion. Pour garder leur accréditation, les clubs doivent tous avoir une mission différente. Ils doivent aussi organiser deux événements et une activité de financement par session. Les clubs doivent d'ailleurs envoyer un rapport à Alexia Morneau dans la semaine qui suit leurs événements. Il n'y aura pas d'accréditation à l'hiver.

Pour les journées de clubs qui se tiendront les 25 et 26 septembre prochains, Maria Galindo propose que les clubs apportent des petites gâteries faites maisons pour attirer les étudiants.

Alexia Morneau aimerait mentionner qu'elle est bien contente du travail accompli par les clubs jusqu'à présent.

5. Nouveau rôle de la VP aux programmes intégrés

La **vice-présidente aux programmes intégrés, Catherine Gauthier**, se joint à nous par téléphone pour discuter de ce point.

Les changements proposés au Règlement constitutif de l'Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais sont les suivants :

1. L'article 1 du règlement est modifié :
 - a. Par l'ajout au paragraphe f de « et à l'équité » après « vice-président aux programmes intégrés »
 - b. Par le remplacement au paragraphe i du «ou» par «,» et par l'ajout après « de la Licence en droit civil et B. Sc. Soc. spécialisé en développement international et mondialisation (LL.L – DVM) » de « , de la Licence en droit civil et maîtrise en administration des affaires (LL.L – MBA), de la Licence en droit civil et Coop (LL.L – Coop), de la Licence en droit



civil, développement international et mondialisation et Coop (LL.L – DVM – Coop) ou du Programme de droit canadien ».

2. L'article 32 du règlement est modifié :
 - a. Par l'ajout au premier alinéa de « et à l'équité » après « vice-président aux programmes intégrés » ;
 - b. Par le remplacement au paragraphe f de « . » par « ; » ;
 - c. Par l'ajout, suite au paragraphe f, des paragraphes suivants :
 - « g. Assurer la promotion de la diversité et de l'inclusion ;
 - h. Défendre l'équité au sein de la Section de droit civil. »

Vote :

Est-ce que le Règlement constitutif de l'Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais devrait être modifié pour prendre compte des changements proposés ci-haut et que le poste de « vice-président aux programmes intégrés » devienne le « vice-président aux programmes intégrés et à l'équité » ?

PROPOSÉ PAR : Catherine Gauthier

APPYUÉ PAR : Sébastien Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE : Le Règlement constitutif de l'Association des étudiantes et étudiants en droit civil de l'Outaouais devra être modifié pour refléter les changements proposés ci-haut et que le poste de « vice-président aux programmes intégrés » devienne le « vice-président aux programmes intégrés et à l'équité ».

La boîte de tampons devrait être placées sur la porte du FTX129 sous peu.

6. Financement VP Sports

Le montant alloué à la **vice-présidente aux affaires sportive, Nadreyh Vagba**, sera déterminé lorsque nous aurons plus de détails sur le prix des Law Games. Ceci étant dit, le montant ne dépassera pas 2500\$. Pour l'instant, On prévoit un prix de participation d'environ 450\$ par personne et notre délégation devrait être composée d'environ 25 personnes.

Nadreyh Vagba ne prévoit pas utiliser le montant octroyé seulement pour les Law Games. Elle aimerait en utiliser une partie pour financer d'autres



activités sportives pendant l'année. Le montant de l'AEEDCO ne servira aussi qu'à payer le vêtements facultaires de l'équipe et non à payer l'inscription des membres. Pour celles-ci, les membres devront trouver des commanditaires ou payer de leur poche. Les cabinets commanditent souvent les Law Games, mais d'autres partenaires comme la P'tite Grenouille de Montréal pourrait aussi commanditer.

Un vote devra être effectué à la prochaine Assemblée générale pour déterminer si le montant est accordé à Nadreyh Vagba pour les Law Games.

Puisque les Law Games auront lieu à Montréal dans le temps des fêtes, les membres de notre délégation devront s'organiser avec leur transport eux-mêmes.

Le tournoi inter facultaire a été approuvé par le SFÉUO.

7. Divers

Idée :

Dans les prochains 4@7, on pourrait faire tirer des objets que l'AEEDCO a reçus ou des billets gratuits pour les prochains partys.

Nadreyh Vagba aimerait donner des petits objets pour le Club de course Fasken. Il faudrait chercher des commanditaires, autres que les cabinets. Elle devrait rédiger un guide de commandites.

8. Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : Camille Hamel

APPUYÉ PAR : Mélanie Vermette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE : la séance soit levée à 12h38.

_____ *(s) Camille Hamel* _____
Camille Hamel
Vice-présidente aux communications